

#### 31 Août 2023

# CFE-CGC du Groupe Inetum

https://cfecgc-inetum.fr contact@cfecgc-inetum.fr

#### **Sommaire**

Page 1 Edito

Page 2 Commissions

Page 3 Négociations / Syntec /

Participation

Page 4 Appel à candidature

Page 6 Contacts

#### Bien entamer la rentrée!



Pour bon nombre d'entre vous les vacances se terminent et les moments de plaisir et de bonheur que je vous souhaite d'avoir accumulés seront autant de bons souvenirs qui vous accompagneront.

Toute l'équipe de la CFE-CGC se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée! C'est une équipe renforcée, en pleine forme et plus soudée que jamais qui va continuer à vous accompagner.

Et nul doute que la rentrée sociale sera mouvementée aussi bien au niveau national où, contre toute attente, l'inflation n'a pas cesser de croître pendant les vacances d'été, qu'au niveau de l'entreprise ou une course frénétique à la baisse des charges lancée par l'actionnaire s'intensifie avec des conséquences négatives sur les conditions de travail des salariés. A ce petit jeu se sont les salariés qui risquent de payer l'addition, à commencer par voir disparaitre d'ici le 31 décembre

leurs jours de congés et RTT employeurs restants. Pour ne pas voir vos congés s'évaporer ainsi, nous vous conseillons de les poser dès maintenant pour la période allant jusqu'à mai 2024.

C'est pour éviter cela que tous vos représentants et élus de la CFE-CGC sont mobilisés dès aujourd'hui pour défendre vos intérêts et préserver nos acquis sociaux. Pour ce faire, nous mettons en avant les valeurs qui ont toujours été celle de la CFE-CGC et auxquelles nous sommes très attachés. C'est en toute indépendance, en étant force de propositions et en s'engageant pour votre défense que nous démarrons une nouvelle saison pendant laquelle nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement des évolutions de la situation.

#### Décalage des élections aux CSE d'octobre 2023



La négociation du **P**rotocole d'**A**ccord **P**réélectoral (PAP) des élections des CSE de l'UES Inetum, qui régit notamment la date des élections, s'étant terminée par un constat de désaccord, la direction a saisi la **D**irection **R**égionale et **I**nterdépartementale de l'**E**conomie, de l'**E**mploi, du **T**ravail et des **S**olidarités (DRIEETS), à laquelle appartient l'inspection du travail.

Cette dernière rencontrera la direction et les organisations syndicales le **6 septembre**, puis rendra sa décision d'ici fin septembre, entrainant de facto le report des élections de plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Suite dans notre lettre d'octobre ...



#### Commission de suivi de l'accord Télétravail



Le 30 août, s'est tenue la première réunion de suivi de l'accord télétravail, signé par la **CFE-CGC** et la CFDT le 30 septembre 2022, puis validé par référendum le 14 décembre 2022 avec 81,77% de « oui ».

Les principaux éléments qui ressortent de cette réunion sont les suivants :

- ♦ Environ 3700 salariés ont effectué une demande de télétravail depuis janvier, dont 3200 ont été validées.
- ♦ 330 demandes sont encore en attente de réponse par les managers, ce nombre est anormalement élevé alors que ceux-ci sont censés répondre dans un délai de 1 mois.

La CFE-CGC a préconisé qu'une relance soit faite au niveau des valideurs.

- Certains salariés découvrent « par hasard » le rejet de leur demande de télétravail. La CFE-CGC a demandé que les salariés soient systématiquement informés.
- Il ressort que certains managers éprouvent encore des difficultés pour gérer les salariés à distance.
   L'effort de formation et d'accompagnement des managers à ce mode d'organisation du travail doivent être développés.
- ♦ 75% des demandes validées portent sur 2 à 3 jours de télétravail.
- ◆ Environ 7700 salariés perçoivent une indemnité mensuelle. La CFE-CGC demande évidemment une réévaluation de l'indemnité, dont le plafond de 20€ est insuffisant dans le contexte inflationniste actuel et, qui plus est, s'avère largement inférieure au plafond URSAAF. Nous ne manquerons pas de remettre ce point sur la table lors des Négociations Annuelles Obligatoire (NAO) qui débutent en octobre!

De plus la CFE-CGC rappelle que le télétravail est basé uniquement sur le volontariat du salarié et nous restons particulièrement vigilants pour que ce principe soit respecté de façon stricte.

Au bilan, les remontées du terrain font ressortir une satisfaction globale de la mise en œuvre du télétravail qui, toutefois, ne doit pas masquer des problèmes locaux. Vos élus et vos représentants de la **CFE-CGC** sont là pour vous aider à les régler. N'hésitez pas à les contacter si besoin.

#### Commission environnement

La Commission Environnement, dont le rôle est d'examiner les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise, tiendra enfin sa première réunion le 13 septembre.

La CFE-CGC est de longue date très impliquée dans les questions de développement durable et sera particulièrement attentive aux objectifs de cette commission, qui devront être définis lors de cette première réunion.



Vos représentants CFE-CGC seront là pour porter vos préoccupations et vos idées, alors contactez-les!



#### Négociation accord Handicap



Les négociations sur le nouvel accord handicap ont eu lieu les 16 juin et 12 juillet et se concluront le 13 septembre. Comme toujours, La CFE-CGC est force de proposition sur le sujet et demande à la Direction, comme annoncé dans notre lettre n° 285 datée du 30 juin dernier, une totale confidentialité, une application de l'accord à tous les salariés du groupe (y compris hors UES) en situation de handicap, facturable ou pas, d'instaurer une surprime de 50% pour la cooptation d'un salarié en situation de handicap à l'image de la politique d'égalité professionnelle.

### Quoi de neuf au niveau de la Branche Bureaux d'Etudes Techniques - BET - (dite "Syntec") ?



Un "toilettage" de la Convention Collective Bureaux d'Etudes (dite "Syntec") a été entrepris et a fait l'objet de nombreuses réunions de travail depuis plusieurs années maintenant.

Dans le cadre de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI), où se retrouvent partenaires patronaux (SYNTEC, CINOV) et syndicaux (CFE-CGC, CFDT, CFTC, CGT, FO), ont été signés, en lien avec ce "toilettage" un certain nombre

d'accords et d'avenants, visant à aboutir à une version actualisée de la Convention collective.

Il n'a pas été question ici de re-négociation mais de modernisation, d'éclaircissements, d'actualisation donc, de mise en conformité avec les derniers textes légaux et conventionnels, et éventuellement avec les dernières jurisprudences applicables.

Certains nouveaux accords et avenants (dont la CFE-CGC était signataire pour ceux qui vont dans le sens de l'intérêt des salariés cadre et non cadre) ont récemment fait l'objet d'extensions par arrêtés ministériels. Cela signifie qu'ils sont applicables depuis le 1er mai 2023 (sous forme d'une nouvelle version de la Convention Collective) à l'ensemble des employeurs et des salariés de la Branche, relevant d'une des deux organisations patronales, SYNTEC ou CINOV, selon la taille de l'entreprise.

Dans les articles de la Convention collective modifiés à cette occasion, figurent notamment ceux relatifs à la période d'essai et à la retraite ; la table des matières a été également revue.

Vous pouvez dès aujourd'hui retrouver cette "nouvelle" Convention collective actualisée sur le site de la FIECI / CFE-CGC https://www.fieci-cfecgc.org/convention-collective/

Et nous sommes bien sûr à votre disposition pour toute question que vous souhaiteriez nous poser à ce sujet.

#### Participation: Le complément n'est pas un sujet...



Comme nous l'avions annoncé dans notre lettre mensuelle du 30 juin, les salariés percevront un second versement au titre de la participation 2022. Celui-ci fait suite à une erreur relevée par l'expert-comptable mandaté par le Comité Social et Economique Central. Malheureusement, le montant de ce complément, de l'ordre de 30 à 40 € par

salarié, ne changera pas la vie du personnel d'Inetum.

D'où la nécessité cruciale, maintes fois exprimée par la CFE-CGC, de mettre en place la solution complémentaire qu'est l'intéressement. Nous avons besoin de votre soutient pour avancer sur ce point!



# Soyez candidat avec la CFE-CGC à l'élection de votre CSE Inetum!

## Envie de donner du sens à votre engagement professionnel?

- Envie de défendre les droits et les intérêts de vos collègues : activités sociales et culturelles, égalité professionnelle, formation etc ?
- Envie d'améliorer les conditions de travail ?
- Envie de porter vos valeurs et vos idées ?
- Envie de rejoindre une équipe proche du terrain, conviviale et à l'écoute des salariés ?



Reconnue pour son efficacité, la CFE-CGC est l'organisation syndicale ayant la plus forte progression nationale, la 2<sup>ème</sup> de la branche Syntec, et la 3<sup>ème</sup> d'Inetum

Olivier
07 87 16 17 19
olivier.maulmy@cfecgc-inetum





François
07 80 02 68 59
francois.lecluse@cfecgc-inetum



### Soyez candidat avec la CFE-CGC à l'élection de votre CSE Inetum!





#### Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC!

IMPORTANT : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule CFE-CGC sur des serveurs qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe Inetum

**Olivier MAULMY** 

Délégué Syndical Central UES

**©** 07 87 16 17 19

olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr



François LECLUSE

Délégué Syndical Central adjoint UES

**1** 07 80 02 68 59

francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr

Inetum			
IDF	Ludovic BOULLIN Katia LESPINE Patrick DESOUCHE Olivier MAULMY Bertrand DE BEAULIEU	1 06 76 28 46 99 1 06 49 57 18 48 1 06 12 47 10 71 1 07 87 16 17 19 1 06 50 46 47 60	ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr katia.lespine@cfecgc-inetum.fr patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr bertrand.debeaulieu@cfecgc-inetum.fr
EST	Benoît WENK	₡ 06 61 13 11 93	benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr
OUEST	Pascal HOUSSIN Serge UGUEN	₫ 06 98 38 41 55 ₫ 07 87 16 17 19	pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr serge.uguen@cfecgc-inetum.fr
NORD	Brigitte DURIEZ Anthony FLORENT	₫ 07 60 14 82 33 ₫ 07 87 16 17 19	brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr anthony.florent@cfecgc-inetum.fr
RHONE-ALPES- AUVERGNE	François LECLUSE Bruno MAZALE	₫ 07 80 02 68 59 ₫ 06 30 30 63 27	francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr
MÉDITERRANEE	Yves AMATE	₫ 06 19 73 52 29	yves.amate@cfecgc-inetum.fr
SUD OUEST	Arnaud LEPOINT Olivier MAULMY	₫ 06 03 38 73 69 ₫ 07 87 16 17 19	olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr
Inetum Software France			
Lyon Tangram	Alain JANKOWSKI	₫ 06 06 43 94 60	alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr
Metz	Bertrand KLOSTER	06 23 83 03 50	bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr
Montpellier	André NEBLE	₫ 06 73 37 55 76	andre.neble@cfecgc-inetum.fr
Nancy-Dijon	Daniel AKNINE	₫ 06 73 37 55 76	daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr
Hors UES			
Modernisation Solutions (METAWARE)	Martin JOURDAN Gilles ROLLAND DE RENGERVÉ	<b>₫</b> 06 09 10 04 62	

Web https://cfecgc-inetum.fr

Mail contact@cfecgfc-inetum.fr

in

**Olivier Maulmy** 





Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC!

<u>Adhérez en ligne</u>:

https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/